

BILAN DE L'ENQUETE SUR LA CONJONCTURE ECONOMIQUE DE LA FILIERE FORÊT-BOIS DU GRAND EST

Bilan des enquêtes menées entre le 6 avril et le 18 mai 2020 – rédigé le 26 mai 2020

I. Présentation de l'enquête

À la demande de certains professionnels de la filière forêt-bois, des services de l'État et de la Région, FIBOIS Grand Est, en partenariat avec France Bois Régions, réalise une enquête de conjoncture de la situation des entreprises dans le cadre de l'épidémie de la COVID-19.

Dans cette période compliquée, l'objectif est d'avoir une vision des freins et des impacts de la crise sanitaire et des gestes barrières sur la santé des entreprises. Ces informations donnent une tendance et sont complémentaires aux informations relayées par les branches professionnelles. Cette enquête n'a pas vocation à être représentative. Elle permet uniquement de donner une tendance sur la filière forêt-bois du Grand Est.

Cette enquête est adressée régulièrement par mail aux entreprises de la filière, pendant toute la période de la crise (confinement et déconfinement). Elle est complémentaire à l'observatoire du chômage partiel réalisé par la Fédération Nationale du Bois (FNB).

II. Nombre de répondants

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre de répondants à l'enquête de conjoncture régionale et nationale :

	Nombre de répondants Grand Est	Nombre de répondants total (France)
Semaine test : 30 mars	6 (semaine TEST dans le Grand Est)	799
Semaine 1 : 6 avril	91	829
Semaine 2 : 14 avril	94	440
Semaine 3 : 20 avril	72	340
Semaine 4 : 27 avril	59	/
Semaine 5 : 4 mai	59	343
Semaine 6 : 18 mai	58	160 (enquête réalisée dans une partie de la France seulement)

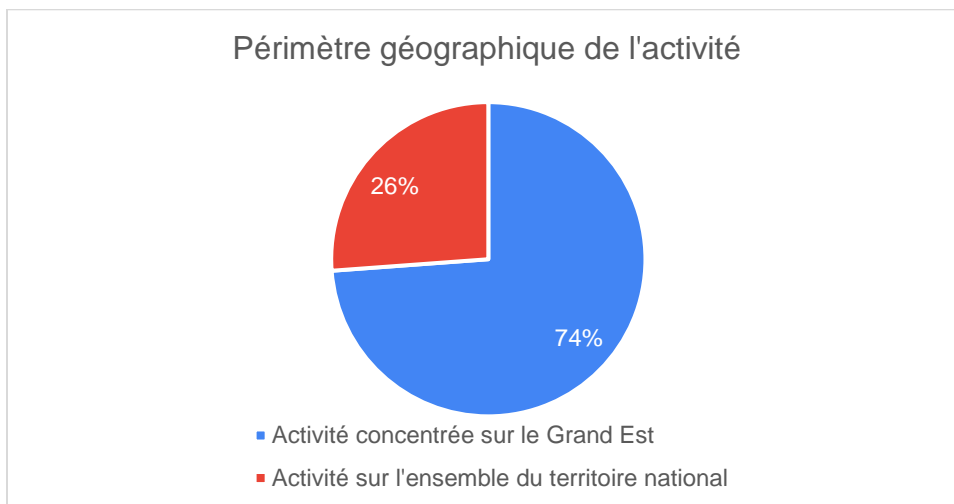
Cette enquête a mobilisé en moyenne 72 répondants en Grand Est et 485 à l'échelle nationale (à noter toutefois qu'il ne s'agit pas chaque semaine des mêmes répondants). Les entreprises du Grand Est représentent environ 15 % des répondants à l'échelle nationale.

Avec le soutien et le partenariat de :

III. Caractéristiques des répondants

Les données ci-dessous présentent les chiffres moyens obtenus lors des 6 enquêtes réalisées.

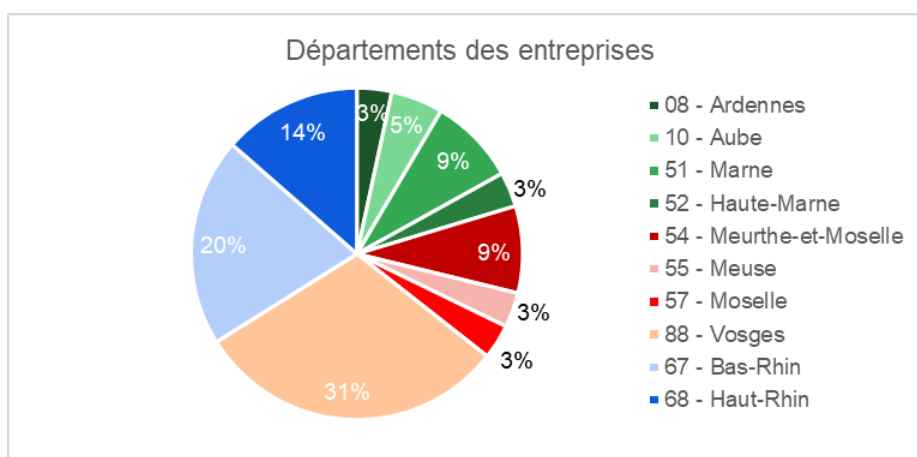
a. Périmètre géographique des activités :



Les entreprises répondantes exercent leur activité majoritairement sur le Grand Est (entre 69 et 78 % d'entre elles selon les semaines et en moyenne 74 %).

À l'inverse, 26 % des entreprises en moyenne ayant répondu aux enquêtes successives ont une activité sur l'ensemble du territoire national.

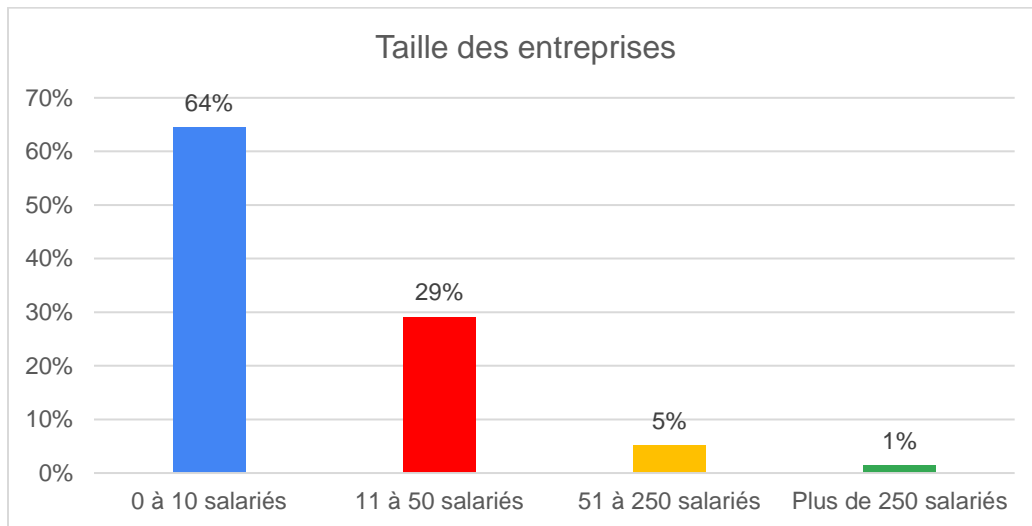
b. Départements d'implantation des entreprises :



Des entreprises de tout le Grand Est ont répondu à l'enquête, ce qui permet d'avoir une bonne représentativité sur le territoire. Les départements les plus représentés sont les Vosges, avec en moyenne 31 % des répondants qui viennent de ce département, et le Bas-Rhin avec 20 % des répondants.

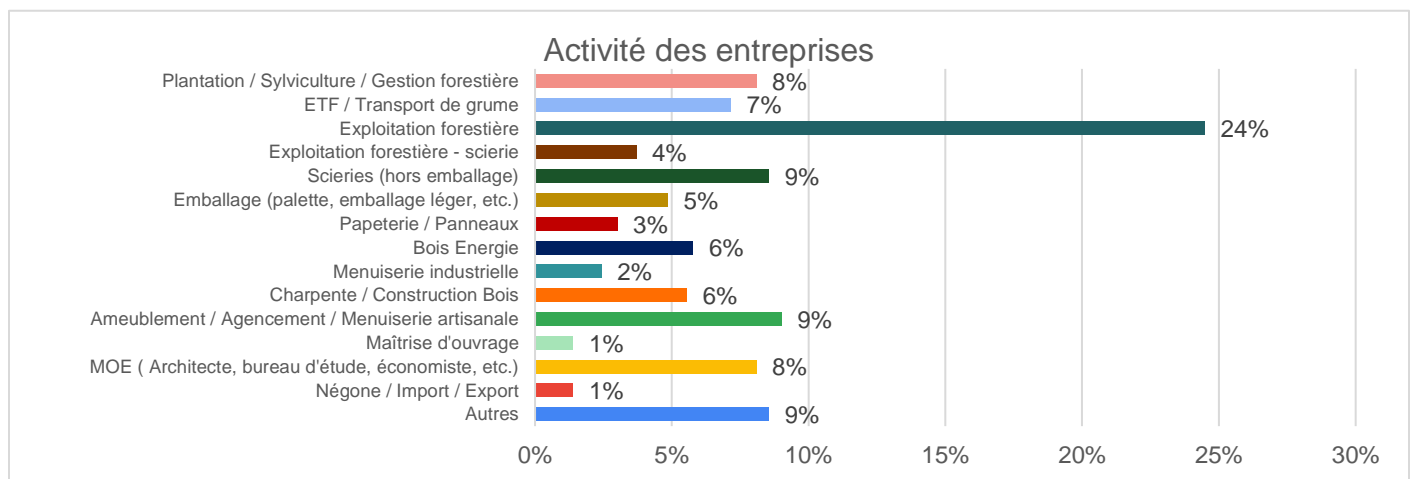
Avec le soutien et le partenariat de :

c. Taille des entreprises :



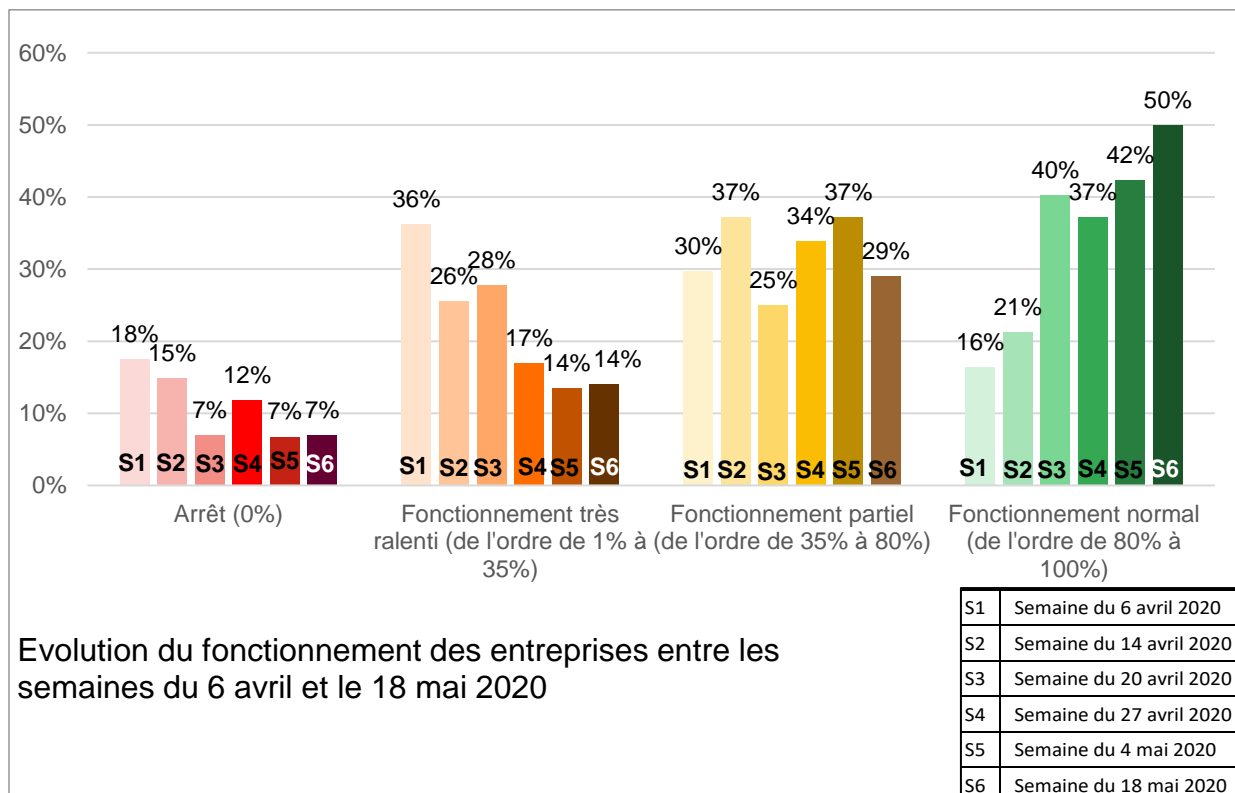
Les entreprises qui ont répondu à l'enquête sont majoritairement (en moyenne 64 %) des petites entreprises, avec 0 à 10 salariés. Cela correspond au profil des entreprises de la filière forêt-bois du Grand Est.

d. Activité principale :



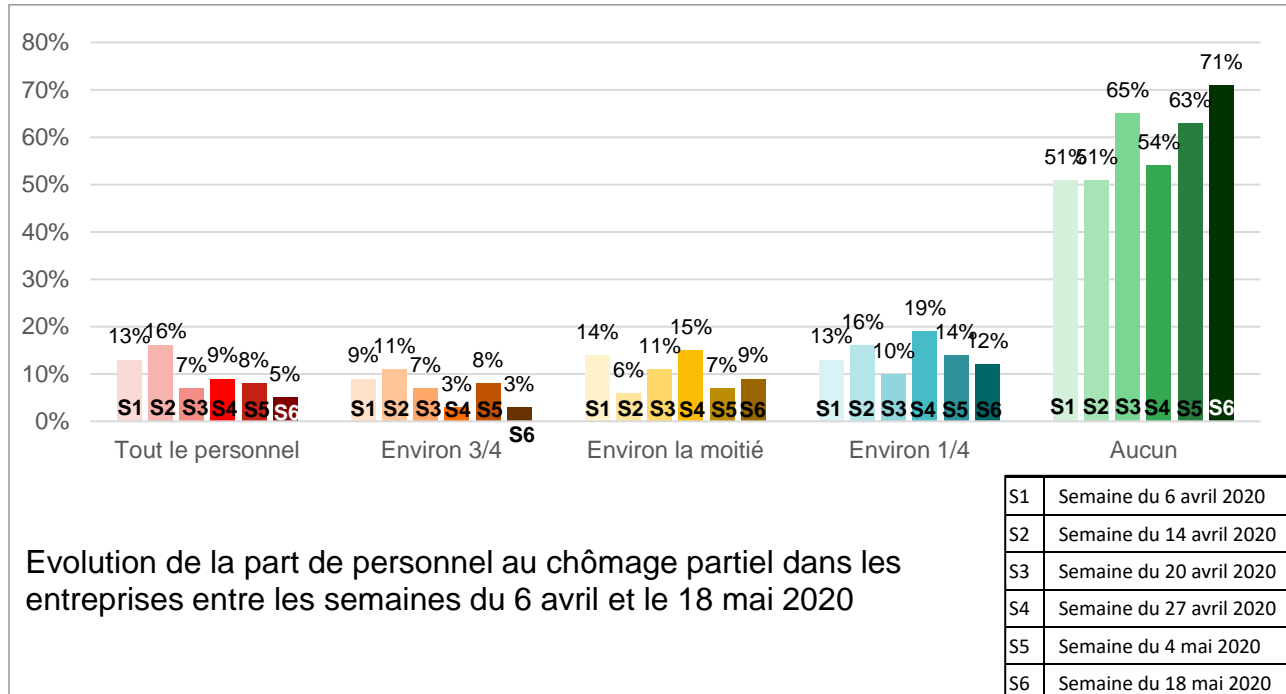
Des entreprises de chaque secteur d'activité de la filière ont répondu à l'enquête au fil des semaines. Les secteurs les plus représentés sont l'exploitation forestière, la scierie et l'ameublement, agencement et menuiserie artisanale.

IV. Evolution du fonctionnement des entreprises



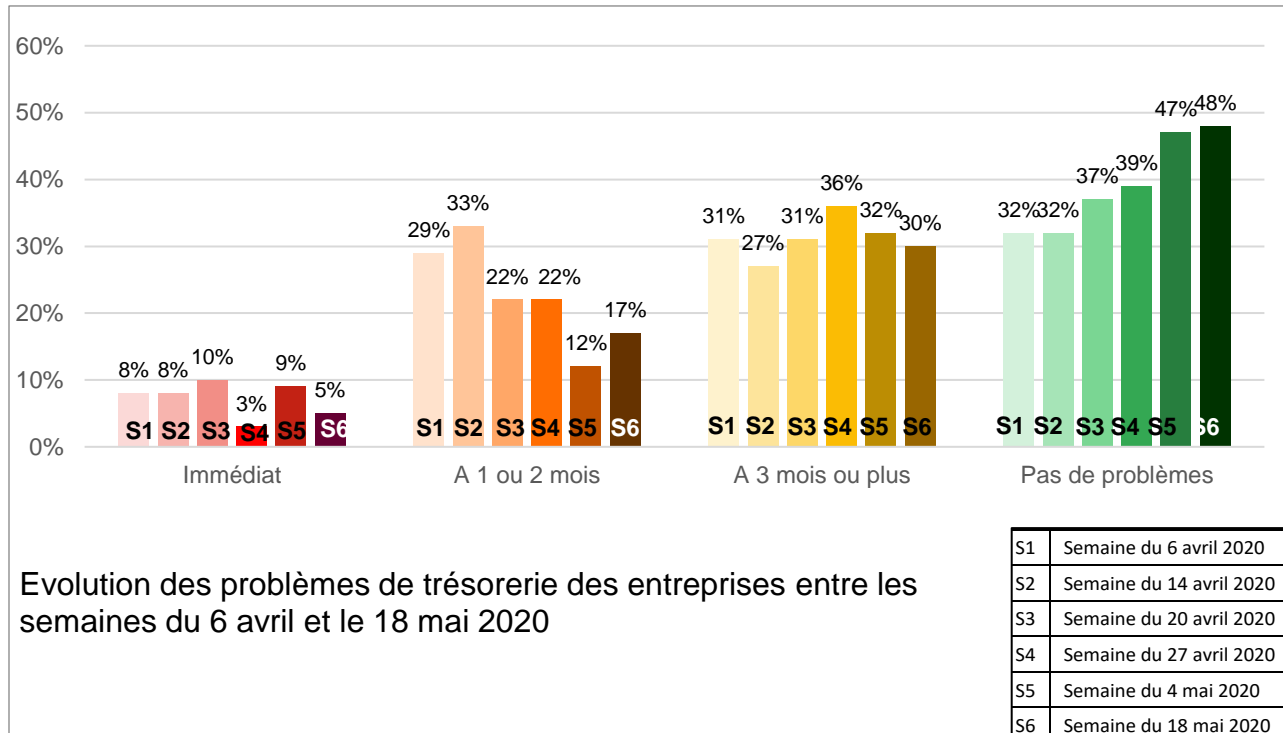
Les enquêtes menées entre le 6 avril et le 18 mai 2020 montrent que la reprise d'activité s'est faite progressivement et qu'à ce jour 50 % des entreprises de la filière forêt-bois ayant répondu fonctionnent normalement, au lieu de 16 % début avril. 7 % des entreprises de la filière restent toujours à l'arrêt.

V. Evolution du chômage partiel dans les entreprises



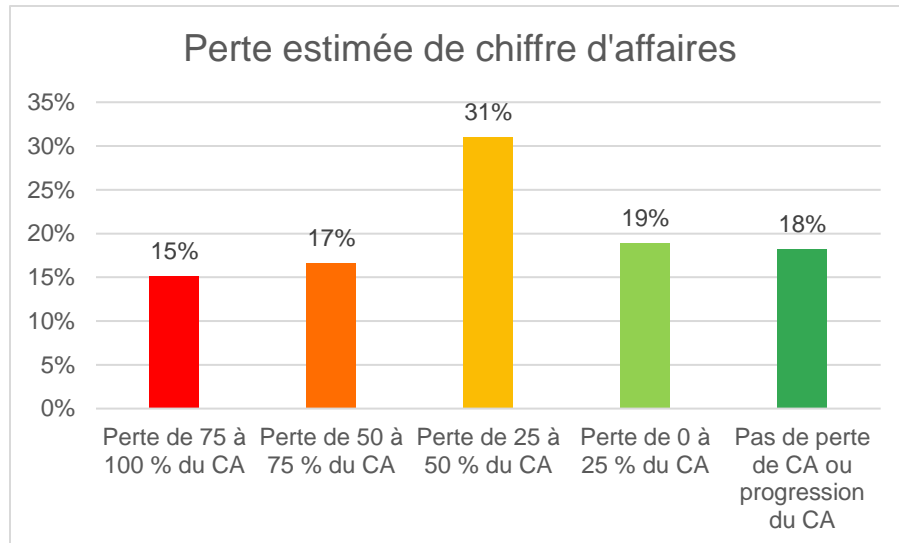
La semaine du 18 mai, 71 % des entreprises n'ont aucun salarié au chômage partiel, contre 51 % début avril.

VI. Evolution des problèmes de trésorerie des entreprises



L'analyse de l'évolution des problèmes de trésorerie des entreprises ayant répondu montre que le pourcentage d'entreprises ayant des problèmes de trésorerie immédiats reste globalement stable, mais s'élève tout de même à 5 % des entreprises de la filière mi-mai. Seuls 48 % des répondants estiment qu'ils n'auront pas de problèmes de trésorerie dans les mois à venir. Les 52 % restants déclarent avoir déjà des problèmes de trésorerie ou pensent en avoir dans les 1 à 3 mois ou plus, à cause de la crise sanitaire actuelle.

VII. Perte prévisionnelle de chiffre d'affaires (CA)

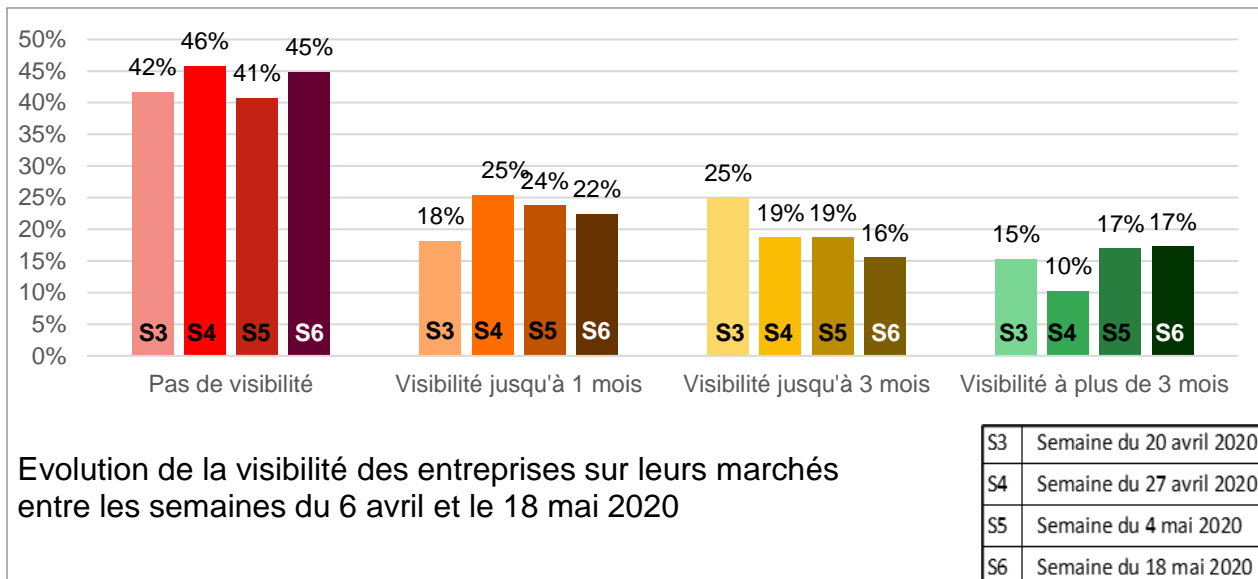


Lors des 4 dernières enquêtes, il a été demandé aux entreprises d'estimer la perte prévisionnelle de leur chiffre d'affaires (CA) du mois d'avril 2020 par rapport au mois d'avril 2019.

Afin d'analyser cette information, les réponses à cette question de toutes les entreprises pour les 4 enquêtes ont été cumulées et comptées une seule fois, soit 132 réponses uniques.

Ainsi, 15 % des entreprises de la filière forêt-bois du Grand Est estiment qu'elles ont subi une perte de CA de 75 à 100 % en avril 2020 par rapport à avril 2019. Elles sont 17 % à subir une perte de 50 à 75 % de leur CA et 31 % subissent une perte de 25 à 50 % de leur CA. Par ailleurs, 19 % des entreprises ont vu leur CA diminuer de 0 à 25 %. Enfin, elles sont 18 % à affirmer que la crise sanitaire actuelle n'a pas engendré de perte de CA ou a permis malgré tout une progression de leur CA d'avril 2020 par rapport à avril 2019.

VIII. Evolution de la visibilité sur les marchés



L'enquête de conjoncture montre que plus de 40 % des entreprises interrogées n'ont pas de visibilité sur leurs marchés pour les semaines à venir. Les 4 dernières enquêtes montrent une certaine stabilité de ce taux et ne permettent pas encore de percevoir une amélioration de cet indicateur.

IX. Leviers à mettre en œuvre pour la reprise d'activité des entreprises interrogées

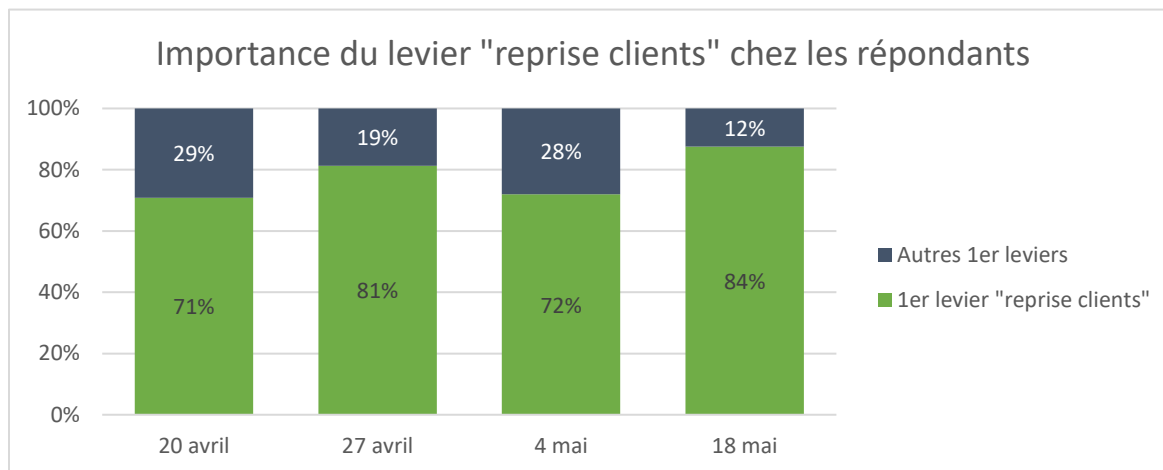
Nous avons demandé aux entreprises de choisir trois leviers qu'il faudrait, selon elles, mettre en œuvre pour qu'elles puissent reprendre leur activité. Elles avaient le choix parmi cinq leviers et pouvaient en sélectionner trois et les classer par ordre de priorité. Les leviers (c'est-à-dire les mesures à mettre en place pour que l'activité reprenne) proposés étaient :

- La capacité de mise en place des règles de sécurité sanitaire (manque de masques, gel hydroalcoolique, etc.) ;
- La reprise d'activité des clients des entreprises interrogées ;
- La reprise d'activité des salariés des entreprises interrogées ;
- Le rétablissement des approvisionnements des entreprises interrogées ;
- Le rétablissement des transports (livraisons, etc.).

Dans l'analyse suivante, sont mis en lumière les trois leviers qui, depuis le 20 avril et jusqu'au 18 mai, sont ressortis comme importants à mettre en place pour que l'activité des entreprises reprennent.

Avec le soutien et le partenariat de :

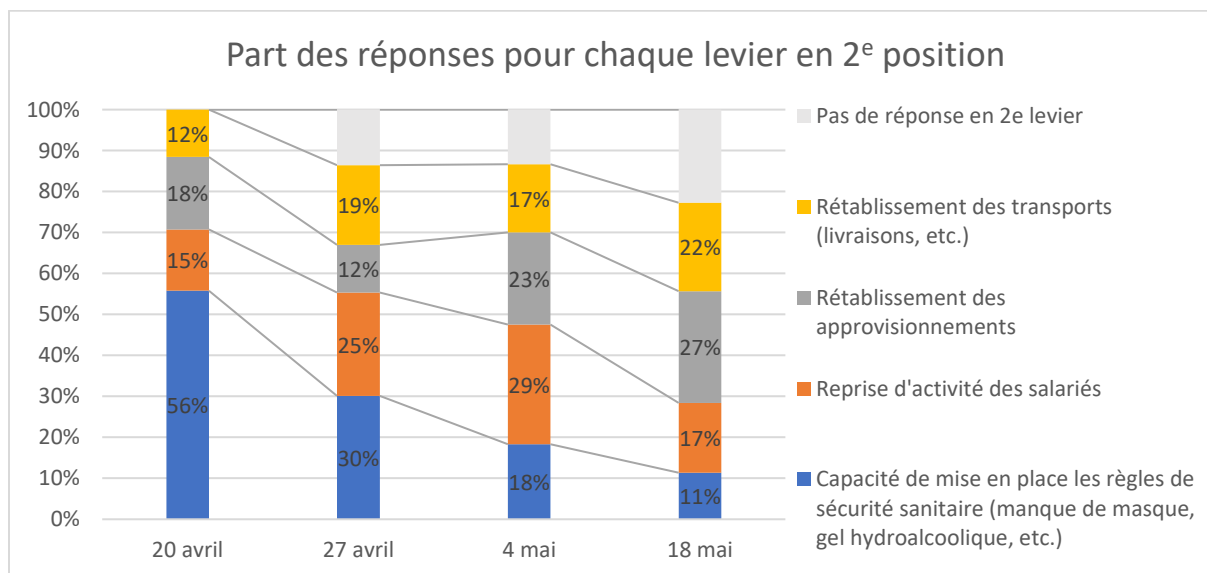
a. Première position : le levier « Reprise de l'activité des clients »



Ce premier graphique met en avant une prédominance du besoin de **reprise d'activité des clients**. On constate que l'arrêt de l'activité des clients est et reste, depuis le 20 avril, un frein majeur à la reprise d'activité des entreprises ayant répondu. Ce levier est donc le plus urgent à lever selon les entreprises ayant répondu.

b. Deuxième position : Levier « Rétablissement des approvisionnements »

Comme le levier « reprise d'activité client » a déjà été pris en compte, les parts de réponse qui lui étaient allouées dans la catégorie « deuxième position » sont enlevées.

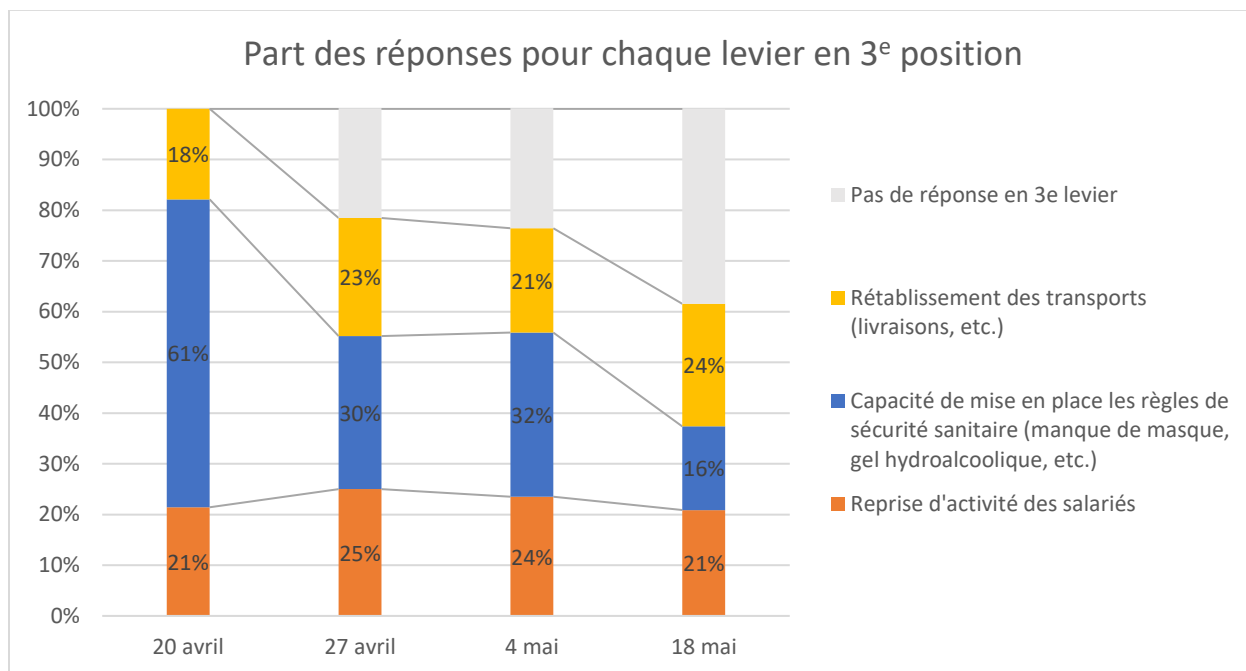


On peut constater que, la première semaine, le deuxième levier le plus important était la capacité à assurer les règles d'hygiène. Cependant, ce problème diminue avec les semaines, alors que les préoccupations **sur le rétablissement des approvisionnements croissent** depuis la semaine du 27 avril.

Avec le soutien et le partenariat de :

c. Troisième levier : Rétablissement des transports

La démarche pour le troisième levier est similaire. Les parts de réponses des catégories « reprise de l'activité clients » et « rétablissement des approvisionnements » ont été supprimées afin de mettre en avant les autres leviers.



On constate à nouveau que la capacité de mise en place des règles d'hygiène est un facteur qui devient, au fur et à mesure des semaines, moins limitant à la reprise d'activité des entreprises, même si 16 % des répondants sont encore freinés par celle-ci. Par ailleurs, la semaine du 18 mai, le levier qui a le plus d'importance est **le rétablissement des transports**.

On pourra donc s'intéresser dans un deuxième temps aux tendances qui se dessinent dans les prochaines semaines, avec potentiellement la mise en place de mesures qui permettraient d'amorcer une diminution de ces freins.